Hopmoov

CONDAMNATION DE PORTE POUR POIGNÉE DÉPORTÉE

RÉF : 6880181

Une condamnation décalée pour des portes plus faciles à manœuvrer



DESCRIPTION

La condamnation de porte pour poignée déportée est spécialement conçue pour améliorer l'accessibilité des portes, notamment pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

En décalant la fonction de condamnation de 100 mm ou 200 mm par rapport à l'axe de la serrure, elle facilite la préhension et l'utilisation des portes, en particulier lorsqu'elles sont situées dans un angle ou un espace restreint.

Fabriquée en acier inoxydable, elle s'adapte à tout ensemble de rosace à fixation traversante (entraxe 38 mm) et aux serrures équipées d'un carré de 7 mm. Sa fixation par vis à bois fournies permet une mise en place rapide et sécurisée.

ACCESSIBILITÉ PMR
Répond aux exigences de la loi accessibilité handicap

CARACTÉRISTIQUES

Matériau	Acier inoxydable (inox)
Déport	100 mm ou 200 mm
Dimensions 100 mm	L 182 × l 66 × H 12,5 mm
Dimensions 200 mm	L 282 × l 66 × H 12,5 mm
Rosace	Fixation traversante, entraxe 38 mm
Carré de serrure	7 mm
Fixation	Vis à bois fournies

Acier inoxydable
Résistant à la corrosion

Déport 100 ou 200 mm
Manœuvre facilitée

Compatible
Entraxe 38 mm
Carré 7 mm

Pose simple
Vis à bois fournies

ADAPTÉ AUX PORTES DES ESPACES PMR

Sanitaires et locaux accessibles
à domicile ou en établissement

Portes en angle ou espace restreint
condamnation plus facile à atteindre